

OBJET :

**FRAIS D'ENTRETIEN  
de l'AÉROGARE**

61.039

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
du Conseil Municipal  
-----

Réunion du Vendredi 24 Mars 1961 à 18 h 30  
-----

Le vendredi vingt quatre mars mil neuf cent soixante et un à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 19 Mars 1961.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, LANOUE, MOUCHOT, GUILLAUD, MONGRAND, LANOUCHE, FONTANILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, GACHET, MENANT, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. Rochecoreux par Me Brenusseau  
M. Biscayo par M. Meyer  
M. Flahaut par M. Etcheber

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU l'urgence d'effectuer, avant la saison prochaine, des travaux conservatoires sur les bâtiments de l'aérogare qui s'éleveraient à 5.000 NF

VU l'avis favorable de la Commission des Travaux et des Finances,


DECIDE

- d'affecter une somme de 5.000 NF ( cinq mille nouveaux francs) aux frais d'entretien de l'aérogare
- dit que la dépense sera imputée au chapitre XIX -art. 1 "Frais d'entretien des bâtiments communaux".

Approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre,  
Et le Maire  
l'Adjoint Délégué,  
  
M. MATRAS

APPROUVE  
Rochefort s/Mer le 7 Avril 1961  
Le Sous Préfet  
J. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 8 Avril 1961  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

